



Association "Les P'tits Pruneaux"  
1566 St-Aubin / FR

## *Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association « Les P'tits Pruneaux »*

\* \* \*

*Jeudi 3 septembre 2020 à 20 h 00  
Sallier Louis Vallier à St-Aubin*

\* \* \*

### *1) Accueil et ouverture de l'assemblée*

L'assemblée est ouverte à 20 h 05 par les salutations de bienvenue de Mme Anne-Pascale Collaud, présidente. Elle précise que, en raison de la crise sanitaire liée au Coronavirus, cette assemblée a lieu bien tardivement. Il a toutefois été décidé de la maintenir, les distances requises et les mesures de précaution pouvant être appliquées. Pour des raisons de traçabilité, toutes les personnes présentes ce soir doivent compléter et signer la liste de présence. Des masques de protection sont à disposition des personnes qui le désirent à l'entrée.

Des remerciements sont ensuite adressés à la commune de St-Aubin qui nous accueille ce soir.

Conformément à l'article 8 des statuts, l'assemblée a été convoquée par courrier le 31 juillet 2020 :

- 260 convocations ont été envoyées
- 13 personnes/associations sont excusées
- 22 personnes sont présentes
- 10 ont le droit de vote
- 6 étant la majorité.

Mme la présidente rappelle que seules les personnes membres de notre association ont le droit de vote. Sont membres, les personnes qui ont payé une cotisation annuelle ainsi que les communes partenaires.

La question est posée quant à savoir s'il y a des remarques quant au mode de convocation et à l'ordre du jour.

Ceci n'étant pas le cas, Mme Anne-Pascale Collaud demande d'accepter l'ordre du jour par main levée :

- ✓ 10 acceptations
- ✓ 0 avis contraire
- ✓ 0 abstention.

## **2) Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2019**

### **a) Approbation**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2019 était à votre disposition 20 jours avant la présente assemblée ainsi que sur notre site internet. Il ne sera par conséquent pas lu.

La question est posée à l'assemblée quant à savoir si cette dernière a des remarques au sujet du procès-verbal du 5 juin 2019. Aucun commentaire ni remarque n'étant fait, il est passé à l'approbation du procès-verbal du 5 juin 2019.

L'approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2019 se fait à main levée :

- ✓ 10 acceptations
- ✓ 0 avis contraire
- ✓ 0 abstention.

Le procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2019 est ainsi approuvé et des remerciements sont adressés à Mme Laurence Baliacas pour sa rédaction.

## **3) Rapports d'activités**

### **a) Rapport de Mme la présidente, Anne-Pascale Collaud**

Comme chaque année, le rapport annuel débute par le même constat : les heures de travail effectuées par les accueillantes en milieu familial ont encore augmenté, passant de 128'811 heures à 144'060 heures, soit une augmentation de 11%. L'augmentation de notre charge de travail est supérieure à la moyenne cantonale qui s'élève à 4%.

Cette activité génère des salaires pour un montant total de Fr 1'280'000.00 salaires qui sont versés à des personnes résidant toutes dans les communes partenaires.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le préciser l'année dernière, si les charges liées aux structures d'accueil extrafamilial et extra-scolaires pèsent lourd dans les budgets communaux, il ne faut pas oublier que ces activités génèrent aussi des revenus non négligeables.

Comme à l'accoutumée, la garderie a affiché complet tout au long de l'année.

Grâce à notre réseau d'accueillantes en milieu familial, nous arrivons en général à répondre aux besoins des familles, bien qu'il faille parfois faire preuve d'un peu de souplesse jusqu'à ce que la solution de garde idéale soit trouvée.

Je veux voir dans ce succès le résultat de la qualité du travail effectué et l'engagement de chacune, éducatrices et aides éducatrices, coordinatrices et accueillantes en milieu familial. Chacune a à cœur d'effectuer son travail avec dynamisme et motivation.

Durant cette année, nous avons obtenu le renouvellement de l'autorisation d'exploiter notre garderie, autorisation accordée par le Service de l'enfance et de la jeunesse. Pour ce faire, certaines démarches ont été nécessaires : mise en place d'un concept de sécurité, redéfinition des cahiers des charges. Je remercie le personnel de la garderie ainsi que Laurence Baliacas pour la bonne gestion de ces démarches.

Durant cette année, nous avons également opéré un réajustement des contrats de travail des deux auxiliaires de la garderie afin de prendre en compte l'augmentation des heures de travail due à l'évolution des prises en charge.

Enfin, le 30 août 2019, nous avons fêté les 25 ans de la garderie. Ce fut l'occasion de se remémorer les débuts de cette grande aventure. La cérémonie a réuni les autorités préfectorales et communales, l'équipe éducative actuelle et les anciennes employées, les personnes à l'origine de ce projet et les personnes qui ont présidé l'association.

Lors de son intervention, M. Kilchoer, préfet de notre district, a relevé le caractère novateur de cette structure pour l'époque.

La manifestation s'est terminée sur une note festive autour d'un apéritif, lors duquel chacune et chacun a pu échanger des souvenirs ou s'intéresser à l'évolution de la garderie au cours de ces 25 ans.

Notre association est membre de la Fédération fribourgeoise d'accueil familial de jour. L'activité de la Fédération a été assez intense en 2019. Le site internet de la Fédération étant hébergé par un système en bout de course, le comité a saisi l'occasion pour renouveler le contenu de son site internet mais aussi le visuel de communication. C'est au printemps de cette année que le résultat de ce travail a été communiqué officiellement. Vous avez pu observer ces changements, soit en consultant notre site internet, soit par le biais des courriers que nous vous adressons.

Je tiens à relever l'implication de notre coordinatrice, Laurence Baliacas au sein du groupe de travail qui a géré la mise en place du site internet et du nouveau visuel de communication de la Fédération. La Fédération est en cours de négociation avec le Service de l'Enfance et de la Jeunesse à propos du mandat de délégation qui nous lie à l'Etat. Un des enjeux fondamentaux de cette négociation porte sur le calcul du prix coûtant des heures de garde. Ce dernier n'a pas été réindexé depuis 2008 ! La Fédération, et par conséquent les associations, souhaitent vivement que ce prix soit indexé afin que les subventions soient calculées sur la base d'un prix réactualisé.

Enfin, notre association a traversé une année 2019 assez délicate du point de vue financier. Le système de subventionnement a dû être renégocié avec les communes partenaires. Ces dernières ont souhaité maintenir le financement par le biais d'un pot commun plutôt qu'opter pour le financement selon des situations individuelles. Je tiens à remercier l'ensemble de nos communes partenaires pour la qualité de nos échanges, pour la disponibilité des conseillers communaux et pour le soutien accordé à notre association.

Je ne saurai terminer ce rapport annuel sans remercier tous les acteurs et actrices de notre association :

- Le personnel de la garderie pour la qualité du travail effectué et pour le dynamisme sans cesse renouvelé. Le taux de satisfaction des enfants qui la fréquentent tout comme la satisfaction de leurs parents témoignent de la qualité de l'accueil offert par notre structure.
- Les accueillantes en milieu familial pour la qualité de leur travail également et aussi pour leur disponibilité, leur souplesse et leur motivation.
- Les coordinatrices pour tout le travail effectué tout au long de l'année avec toujours autant de dynamisme et de créativité
- Notre comptable, un grand merci pour tout le travail effectué tout au long de l'année et pour toutes les précieuses réflexions qu'il nous amène.
- Aux parents qui nous confient leurs enfants et témoignent ainsi de la confiance qui nous est faite

- Aux communes partenaires, à la Loterie Romande, aux donateurs qui permettent que cette activité se réalise
- Aux membres du comité pour leur soutien et leur engagement à la cause de la petite enfance.

Je vous remercie pour votre attention.

Anne-Pascale Collaud  
Présidente

### ***b) Rapport des coordinatrices, Mmes Laurence Baliacas et Emmanuelle Heimann***

#### **➤ *Rapport de Mme Laurence Baliacas***

2019 a été la première année durant laquelle nous avons entièrement fonctionné avec le programme informatique CSE.Kibe. Cet outil, simple et convivial, est maintenant bien accepté par l'ensemble de nos accueillantes. Pour les coordinatrices, il est devenu la base indispensable pour notre travail demandant ainsi une gestion et un suivi plus réguliers de tous les placements.

Pendant cette année, nous avons eu le plaisir de travailler avec 48 accueillantes qui se sont occupées de 310 enfants répartis entre nos 5 communes. Nous avons réalisé en 2019 144'161 heures d'accueil tous âges confondus contre 128'811 heures en 2018, soit une jolie augmentation de 11,9 % (293 enfants en 2018 / 310 enfants en 2019).

Au vu de cette augmentation, nous sommes contentes d'avoir pu répondre aux nouvelles demandes des parents en partie aussi grâce aux 11 nouvelles accueillantes qui ont commencé leur activité au sein de notre association en 2019.

Malheureusement, il y a parfois des faux départs ... des dames sont toutes motivées à commencer cette activité et, à la première difficulté font machine arrière. Ceci est fort regrettable pour les coordinatrices, car nous passons du temps à l'engagement de ces dames, à visiter les futurs milieux d'accueil, à présenter les familles pour finalement voir en quelques minutes nos projets s'effondrer, puis aussi pour les familles avec lesquelles nous devons tout reprendre et tout réorganiser.

Dans l'accueil des enfants, le problème récurrent majeur reste la problématique de la gestion des heures de garde des enfants. Les accueillantes nous appellent pour nous faire part de leur souci pour l'enregistrement des heures des enfants. Il leur est parfois difficile de trancher entre des absences justifiées ou injustifiées que ce soit en raison de congé des parents, de maladie des parents ou d'un enfant de la fratrie, ou en cas de chômage aussi. Pour certaines, cela crée un véritable cas de conscience dû au rapport de proximité qu'elles entretiennent avec les parents.

Dans ces cas, il est important pour les coordinatrices de trouver un juste milieu afin de ne pas léser les accueillantes qui se trouvent en bout de chaîne et qui sont les premières à en subir les conséquences financières. Certains parents ont d'ailleurs l'impression que ce sont eux les lésés. Mais, certains oublient vite à quel point les accueillantes sont présentes dans leur quotidien, qu'elles leur sont dévouées, flexibles et qu'elles sont les premières à s'arranger pour leur trouver des solutions afin qu'ils puissent se rendre à leur travail sereinement et dans de bonnes conditions.

Nous sommes régulièrement en contact avec les accueillantes ; nous les soutenons, les accompagnons dans leurs tâches et restons à leur écoute. Elles accomplissent un énorme travail au quotidien. Il me tient alors à cœur de remercier chaleureusement toutes les accueillantes pour leur travail, leur engagement et leur dévouement. Vous êtes indispensables à la bonne marche de notre société. Mille mercis à vous Mesdames.

Je terminerai mon petit tour d'horizon sur l'année 2019 par un bref retour sur la formation des accueillantes. En janvier, les accueillantes ont d'abord suivi une matinée sur le thème « intimité et sexualité du jeune enfant » que nous avons mis en place avec l'Education familiale. Puis, fin mars, les accueillantes et les coordinatrices ont participé à toute une journée sur le thème « Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) » mis en place par l'Accueil Familial de Jour de la Broye. Nous les remercions d'ailleurs pour cette belle journée parfaitement orchestrée. En plus de ces formations, les nouvelles accueillantes ont aussi suivi leur formation de base pendant le premier semestre.

C'est alors en novembre, lors de notre souper de fin d'année, que 9 accueillantes ont ainsi reçu leur certificat d'accueillante agréée. Je vous remercie pour votre écoute.

Laurence Baliacas  
Secrétaire et coordinatrice

### ➤ *Rapport de Mme Emmanuelle Heimann*

Mesdames et Messieurs, bonsoir !

Vous résumer l'année 2019 étant une mission impossible au vu des multiples situations vécues quotidiennement, je vais donc me concentrer sur 3 sujets qui me tiennent à cœur.

Le 1<sup>er</sup> concerne ma formation de coordinatrice débutée le 29 janvier 2019 à l'école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne. Durant l'année 2019, j'ai suivi 14 journées de cours pendant lesquelles des sujets tels que le contexte de travail de coordination, la politique de la petite enfance, les aspects juridiques liés à l'accueil familial de jour, le droit du travail, la confidentialité ou encore le positionnement de la coordinatrice, ont été abordés. En juin, j'ai validé le 1<sup>er</sup> module et en novembre, j'ai présenté oralement les avant-projets de mon travail de certification. Je partage cette formation avec 14 autres étudiantes qui proviennent des cantons de Genève, Valais, Vaud, Neuchâtel et Fribourg. Les échanges sont très riches étant donné que chaque infrastructure fonctionne de manière différente même si la mission essentielle de chacune reste la même : le bien-être de l'enfant. Cette formation devait se terminer cet automne mais un célèbre virus en a décidé autrement et a repoussé la clôture des cours au printemps 2021.

Le second sujet est la mise en place concrète de mon projet de « Café-Contact » avec les accueillantes du réseau. En effet, j'ai approché nos communes partenaires afin de trouver des lieux appropriés pour rencontrer et échanger avec les accueillantes. Des salles communales ou des locaux d'accueil extra-scolaire m'ont été gracieusement mis à disposition et je pouvais ainsi recevoir les AMF qui le désiraient avec les enfants dont elles s'occupaient ce jour-là. Ces moments allaient me permettre de découvrir les AMF autrement que chez elle, au bureau ou lors de formation continue et d'observer les liens qu'elles entretiennent avec les enfants. Je me suis équipée de jeux divers, de crayons et de livres pour les enfants et de matériel pour offrir un café ou un thé à ces dames. J'avais prévu 2 dates pour chaque commune, une entre mai et juin et la seconde entre novembre et décembre. J'ai regroupé Dompierre et Léchelles puis Vallon avec Gletterens afin d'étoffer un peu les groupes, Domdidier et Saint-Aubin s'auto-suffisent au vu du nombre d'AMF dans ces deux communes. Mon bilan est très mitigé ! J'ai connu un réel succès à Saint-Aubin avec 7 AMF présentes et beaucoup d'enfants tandis que dans les autres communes, j'ai reçu entre 3 et 1 AMF, voir même personne ! J'ai eu beaucoup de plaisir à échanger et vivre ces petits moments privilégiés avec les AMF mais c'était aussi très décevant de se retrouver toute seule dans une salle installée et prête à accueillir du monde... Je vais donc réfléchir si je réitère ou non l'expérience ou peut-être organiser un sondage sur la relance du concept... A suivre !

Le dernier sujet est en relation avec la formation continue que les AMF ont suivie en mars 2019 sur les dangers d'internet et de l'utilisation des écrans. Avec l'association de la Broye, organisatrice de cette formation, nous avons eu le projet d'élaborer une Charte sur les écrans que nous aimerions intégrer au cahier des charges des AMF. Nous avons été épaulées dans cette démarche par 2 collaborateurs de REPER, une association fribourgeoise qui s'emploie à promouvoir le bien-être et une vie sociale harmonieuse pour chacun. Nous nous sommes vus plusieurs fois afin de concevoir cette charte que nous aimerions considérer comme un outil pour une utilisation raisonnable des médias informatiques. Nous avons sélectionné des principes qui nous paraissaient essentiels et nous les avons expliqué de manière claire et simple afin que toutes et tous puissent les intégrer assez facilement. Nous sommes bien conscientes qu'il faut vivre avec son temps mais il existe tellement d'activités à proposer aux petits pour qu'ils jouent, découvrent, échangent, expérimentent et s'éveillent en utilisant leur imagination et leurs sens. Nous espérons pouvoir finaliser ce projet prochainement afin de le présenter aux AMF.

Voilà, je vous remercie pour votre écoute. Je profite pour réitérer mes remerciements à nos AMF qui font un travail pas toujours évident, qui demande beaucoup de souplesse et de grandes qualités d'adaptation. Chaque nouveau placement est une nouvelle aventure et nous collaborons ensemble afin que tout se passe pour le mieux. Merci beaucoup !

Emmanuelle Heimann  
Coordinatrice

### *c) Rapport de la garderie, Mme Valérie Celato*

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Voici, en quelques lignes, les activités qui ont accompagné les enfants des P'tits Pruneaux pendant cette année 2019.

Nous avons débuté cette nouvelle année de manière un peu différente, puisque nous avons renoncé à nous joindre au traditionnel cortège de carnaval. En effet, les tous petits étant chaque année plus nombreux, nous nous sommes rendus compte que les enfants étaient toujours fatigués - l'heure du cortège correspondant à l'heure de la sieste - et ce n'était donc plus vraiment un moment de plaisir pour eux. Ni d'ailleurs pour les parents, qui bien souvent ont un autre enfant déjà scolarisé, et qui doivent courir d'un enfant à l'autre.

Afin d'éviter tout ce stress, nous avons décoré la salle à grand renfort de ballons et de serpentins, fabriqué de jolis masques de hiboux et fait la fête toute la semaine de carnaval ! Musique et crêpes pour le goûter ont ravi les enfants et ces derniers ont pu ainsi pleinement profiter de l'esprit de carnaval.

Cette formule semble bien plus adaptée à la situation actuelle, et nous avons réédité cette année avec succès.

Dès mars, nous nous sommes lancés dans la fabrication des bricolages de Pâques, ainsi que dans l'apprentissage de chansons et de comptines printanières. Puis, nous avons enchaîné avec la fête des Mères et la confection d'un joli tableau plein d'amour, qui a ému toutes les mamans.

De mai à juillet, la garderie s'est transformée en forêt enchantée, peuplée de hiboux, de dragons, de fées et de petits lutins. C'est donc plein de bravour que les enfants sont partis au bois de Belmont pour une chasse au trésor.

Après une bonne grillade, les enfants se sont lancés dans un rallye avec, à la clé, la découverte du trésor. Cette activité a eu beaucoup de succès et nous allons certainement refaire cette formule en l'adaptant bien sûr à notre thème de l'année.

A la rentrée d'août, nous avons accueilli les nouveaux enfants avec, comme thème, la découverte des fruits. La reprise s'est faite en douceur, en laissant le temps à chacun de s'adapter à ce nouvel environnement.

A l'arrivée de l'automne, guirlandes de feuilles, marrons, pommes et citrouilles sont venus orner la garderie. Et, pour Halloween, un atelier de fabrication de chauves-souris, araignées et fantômes a vu le jour. Les enfants qui le souhaitaient sont venus à la garderie avec leur déguisement le plus effrayant et nous avons également profité de faire plein de pâtisseries sur ce thème qui plaît énormément aux enfants !

Dès novembre, les préparatifs de Noël ont débuté avec la décoration de la salle et du sapin, la fabrication du cadeau, l'apprentissage des chansons de Noël et la confection des traditionnels biscuits.

Nous étions prêts pour la fête de Noël, qui s'est déroulée dans la salle Louis Vallier.

Comme chaque année, le Père Noël est venu nous rendre visite et apporter un petit cadeau aux enfants sages.

Nous remercions chaleureusement Alexandre Godel, notre Père Noël depuis dix ans. A cette occasion, les enfants lui ont remis un bon pour aller partager un repas avec la Mère Noël au restaurant Ô 33 à Avenches.

L'après midi s'est terminée autour d'un délicieux goûter, composé des biscuits confectionnés par les enfants et de toutes les bonnes choses que les parents ont apportées.

Merci à tous les parents pour cet excellent moment passé ensemble et pour les rapports cordiaux entretenus tout au long de l'année.

Merci également à Anne-Pascale et Laurence avec lesquelles c'est un plaisir de travailler et qui nous soutiennent de manière indéfectible !

Merci pour votre attention et bonne fin de soirée !

Valérie Celato  
Responsable garderie

Mme Valérie Celato lance un appel à l'assemblée afin de trouver une personne qui aurait envie de prendre le relai de Père Noël.

Suite à cela, Mme la présidente met les différents rapports en discussion.

Aucune remarque ni commentaire n'étant apporté, Mme Anne-Pascale Collaud, présidente, propose de passer à l'approbation des rapports annuels à main levée :

- ✓ 10 acceptations
- ✓ 0 avis contraire
- ✓ 0 abstention.

Des remerciements sont adressés à Mmes Baliacas, Celato et Heimann pour leur rapport.

#### 4) Comptes 2019

##### a) Lecture des comptes

La parole est passée à M. Martial Berset, caissier, pour la lecture des comptes 2019. Il mentionne que les comptes ont été contrôlés le 26 juin 2020 par MM. Philippe Cotting et Sébastien Guinnard.

##### *Accueillantes en milieu familial*

Notre caissier débute la lecture des comptes 2019 par le chapitre des accueillantes en milieu familial pour lequel toutes les communes partenaires sont concernées. Après avoir passé en revue les différents postes, M. Martial Berset termine sur les résultats suivants :

- **Total des charges** : Fr 1'434'697.52
- **Total des produits** : Fr 1'510'359.90
- **Bénéfice** : Fr 75'662.38

Il termine ce chapitre en précisant que si les communes n'avaient pas accepté de verser un soutien financier supplémentaire en fin d'année, il n'y aurait pas de bénéfice.

##### *Garderie*

M. Martial Berset poursuit la lecture des comptes 2019 par le chapitre lié à la garderie. Il précise que, pour la garderie, toutes les communes sont membres à l'exception de la commune de Belmont-Broye.

Notre caissier détaille également les différents postes pour la garderie. Au final, les comptes sont équilibrés étant donné que les communes couvrent l'excédent de charges, à savoir :

- **Total des charges** : Fr 110'636.15
- **Total des produits** : Fr 79'493.15
- **Excédent de charges couvert par les communes** : Fr 31'143.00.

##### *Bilan*

Un seul bilan est établi pour les deux entités car il y a un seul compte bancaire. Notre caissier nous en fait la lecture :

- **Actif** : Fr 235'883.74
- **Passif** : Fr 160'221.36
- **Bénéfice reporté** : Fr 75'662.38

La parole est ensuite passée à M. Sébastien Guinnard, commune de Gletterens, pour la lecture du rapport des vérificateurs des comptes 2019.

##### b) rapport des vérificateurs

Les comptes 2019 ont été vérifiés le 26 juin 2020 par MM. Philippe Cotting de la commune de Delley-Portalban et Sébastien Guinnard de la commune de Gletterens.



## ***Rapport des vérificateurs des comptes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 :***

*Les vérificateurs ont pris connaissance en date du 26 juin 2020 des comptes de l'Association Les P'tits Pruneaux allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019. Les pièces justificatives et les soldes de la caisse et du compte-courant bancaire ont été contrôlés. Ils correspondent aux avis de situation.*

*Nous adressons nos remerciements à la commune de St-Aubin, par l'intermédiaire de M. Martial Berset, administrateur communal, pour la précision de son travail et l'excellente tenue de la comptabilité. Nos remerciements vont également à Mmes Anne-Pascale Collaud, présidente et Laurence Baliacas, secrétaire et coordinatrice, pour leurs explications sur le fonctionnement de l'Association.*

*Par conséquent, nous demandons à l'assemblée de l'Association d'approuver ces comptes et d'en donner décharge au caissier et au comité de l'Association.*

Au terme de cette lecture, la parole est passée à l'assemblée pour ces questions.

L'assemblée n'ayant pas de question, il est passé au vote.

### ***c) approbation des comptes***

Mme Anne-Pascale Collaud, présidente, propose d'approuver les comptes 2019 des accueillantes en milieu familial et de la garderie à main levée :

- ✓ 9 acceptations
- ✓ 0 avis contraire
- ✓ 1 abstention.

Les comptes 2019 sont approuvés par les membres présents dans l'assemblée.

## ***5) Budgets 2020***

### ***a) présentation des budgets 2020***

Les budgets 2020 tant pour les accueillantes en milieu familial que pour la garderie sont présentés par M. Martial Berset dont il nous en fait la lecture poste par poste.

#### ***Accueillantes :***

- **Total des charges** : Fr 1'489'700.00
- **Total des produits** : Fr 1'492'200.00
- **Bénéfice estimé** : Fr 2'500.00

#### ***Garderie***

Pour la garderie, il n'y a pas de bénéfice ou de perte étant donné que les comptes sont équilibrés.

- **Total des charges** : Fr 120'900.00
- **Total des produits** : Fr 120'900.00

- **Bénéfice/perte** : Fr 0.00.

La parole est ensuite passée à l'assemblée pour ces questions.

Aucune question n'étant posée, il est passé au point suivant.

#### **b) *approbation des budgets 2020***

Mme la présidente propose d'accepter les budgets 2020 à main levée :

- ✓ 10 acceptations
- ✓ 0 avis contraire
- ✓ 0 abstention.

Les budgets 2020 sont approuvés par l'assemblée. Merci à l'assemblée et merci à Martial pour la lecture des comptes.

#### **6) *Divers et remarques***

Une fois n'est pas coutume , cette assemblée se termine sur une note festive !

En effet, Mme Jeanine Grandjean, accueillante en milieu familial à Saint-Aubin, nous a fait part de son désir de profiter d'une retraite bien méritée. Mme la présidente aimerait saluer l'engagement de Jeanine au sein de notre association.

En effet, Jeanine Grandjean a débuté son activité au profit de la petite enfance lors de l'ouverture de la garderie en 1994. Elle a travaillé aux côtés des personnes qui ont mis en place cette structure et a vécu toutes les péripéties liées à cette mise en place.

Les normes et règles du SEJ ont contraints Jeanine a renoncé à son activité au sein de la garderie, pour une question de formation professionnelle non reconnue.

Mais cela ne devait pas décourager Jeanine qui a continué à rendre service aux familles de notre village ou de la région en gardant leurs enfants. En 2003, Jeanine a intégré notre association pour notre plus grande satisfaction.

Chère Jeanine, nous tenons à te remercier pour ton engagement tout au long de ces années. Ton activité a été très appréciée par les nombreuses familles qui ont eu recours à tes services. En signe de reconnaissance, nous tenons à te remettre ce cadeau de départ à la retraite.

Nous te souhaitons de longues et heureuses années de retraite aux côtés de ton mari. Et encore mille fois merci pour ton engagement.

Avant de clore cette assemblée, je souhaite évoquer la période exceptionnelle que nous venons de traverser depuis l'arrivée du coronavirus.

La décision de semi-confinement survenue à mi-mars a chamboulé toute notre activité.

Les consignes se sont succédées avec leurs lots de questionnements et de contrordres.

Les coordinatrices ont dû mettre en place les nouvelles consignes, les transmettre aux accueillantes, répondre aux interrogations tant des accueillantes que des parents, tous déboussolés par ce qui arrivait.

Il a fallu ensuite faire face à la masse de travail administratif généré par les nouvelles modalités de travail : monitoring quotidien de la présence des enfants auprès des accueillantes, demandes de mise au chômage partiel et diverses sollicitations des instances étatiques.

Les accueillantes ont pour la plupart vu leur travail s'arrêter subitement ou être réduit drastiquement. Malgré les incertitudes liées à la poursuite de l'activité, aux risques pris en accueillant des enfants dont les parents travaillent dans les soins, chacune a assumé son rôle et fait face à la situation.

Durant cette période, des applaudissements ont résonné tous les soirs en signe de reconnaissance envers les personnes qui étaient engagées auprès des personnes malades ou dans des tâches prioritaires, dont vous les coordinatrices et les accueillantes.

A notre tour de vous applaudir pour votre engagement durant cette période.

Je retire deux points positifs de cette période agitée :

- Pour la première fois, nous avons pu faire valoir un droit au chômage partiel pour nos employées et ainsi leur assurer un salaire malgré la suspension du travail.
- Le travail d'accueillante a été enfin reconnu pour l'importance de son rôle dans la chaîne économique. Ceci est une victoire sur laquelle nous devons nous appuyer pour que votre profession soit pleinement reconnue.

La parole est passée à l'assemblée pour ces questions.

L'assemblée n'ayant pas de question, la parole est passée à Mme Corinne Genoud, conseillère communale à St-Aubin, qui remercie le comité, les accueillantes et tout le personnel de l'association pour tout le travail effectué surtout en cette période difficile.

Mme Anne-Pascale Collaud reprend la parole et explique qu'en raison de la situation sanitaire, il a été décidé de ne pas organiser de partie récréative au terme de cette assemblée, ceci afin de ne pas prendre de risque.

Mme la présidente clôt ainsi l'assemblée à 20 h 50 en souhaitant à chacun de rester en bonne santé et se réjouit de la prochaine assemblée qui se tiendra dans de meilleures conditions.

Laurence Baliacas  
Secrétaire et coordinatrice

St-Aubin, le 10 septembre 2020